

# Une issue encore bien incertaine à Nyon

**BALLOTTAGE GÉNÉRAL** Personne n'est parvenu à tirer son épingle du jeu durant le premier tour des élections communales. Alexandre Démétriadès mène le bal.

PAR GREGORY BALMAT



A Nyon, personne n'a été élu au premier tour, mais c'est Alexandre Démétriadès qui a fini en tête avec 48,41% des suffrages. CÉDRIC SANDOZ

A Nyon, c'est le ballottage général. Une situation qui ne s'était jamais présentée sous l'ère de Daniel Rossellat. Et qui contraste fortement avec les précédentes élections de 2021 qui avaient vu le triomphe de la plateforme rose-verte et de ses cinq candidats élus dès le premier tour.

Cette fois, toutes les cartes restent sur la table. On fait le tour des performances de treize candidates et candidats à l'exécutif nyonnais qui ont su mobiliser 41,12% du corps électoral.

Il a manqué un peu moins de 100 suffrages à Alexandre Démétriadès pour s'épargner un second tour, et avec 2954 votes (48,41%), le socialiste est arrivé en tête. Manifestement très ému à l'annonce des résultats, le benjamin des candidats veut voir «un plébiscite pour la plateforme». Le vert Pierre Wahlen, le mieux élu des municipaux il y a cinq ans, le suit avec un score de 46,69% (2849 voix).

Premier représentant de la droite, le PLR Olivier Riesen, municipal depuis l'élection complémentaire de 2023, a engrangé 2741 voix (44,92%). «Notre groupe doit rester uni au second tour et faire valoir la richesse de notre palette», réagit le libéral-radical. Une voix le sépare de la socialiste Stéphanie Schmutz et de ses 44,90%. Enfin, la PLR Roxane Faraut ferme la marche des sortants

avec 2652 suffrages (43,46%). «Pour moi, la surprise est que personne de la gauche ne soit élu au premier tour, on prend conscience du rôle de locomotive qu'avait Daniel Rossellat», avance la municipale.

## Les sortants dans la place

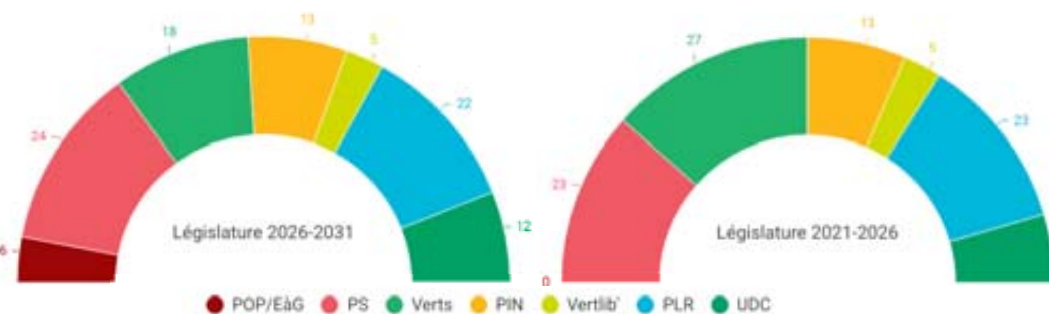
Premier enseignement de ce round initial: les cinq municipaux sortants se sont adjugés les cinq premières places. «Je pense que ça parle pour notre bilan», analyse Pierre Wahlen. Pour Roxane Faraut, cela indique qu'il n'y a pas de «désamour» pour l'exécutif actuel. La crise de début de législature n'a visiblement pas eu beaucoup d'effet sur l'équipe en place. Auteur du meilleur score (2484 voix, soit 40,71%), hors municipaux sortants, Daniel Grosjean était plutôt soulagé

dimanche à l'annonce des résultats. «Je suis surpris en bien. Quand on est un challenger, comme c'est mon cas, on ne connaît pas la perception de la population. Et elle me semble plutôt bonne, pour le coup», note le représentant du Parti indépendant Nyonnais et successeur désigné de Claude Uldry. Les deux autres candidats de la plateforme rose-verte arrivent ensuite. En ballottage favorable, la verte Nathalie Raya

ROXANE FARAUT  
CANDIDATE SORTANTE PLR

Etter recueille 2347 voix (38,46%), elle finit devant son colistier PS Maël Joly et ses 2309 voix (37,84%). «Nous avons fait une bonne campagne et nos cinq candidats sont dans les huit premières places», observe la verte. L'UDC et taulier des élections nyonnaises, Sacha Soldini, se hisse au 9e rang avec 2218 voix (36,35%). «Le panachage est important, les nouveaux bulletins et l'effet "liste de courses". Et il faudra voir comment se passe le second tour, sans scrutin fédéral.» Enfin, avec 33,92% des suffrages dans son escarcelle, la vert libérale et nouvelle tête de la politique nyonnaise Nina Eggert clôt la liste des candidates et candidats des deux «super» groupes de la droite et de la gauche.

## Au Conseil communal



La situation d'équilibre parfait entre la gauche et la droite va très légèrement changer lors de la prochaine législature. Avec 52 sièges, la droite nyonnaise a gratté une très courte majorité grâce à l'UDC, qui engrange quelques sièges. A gauche, Les Vert-e-s perdent neuf sièges, alors que le duo Ensemble à Gauche - POP fait son entrée avec 6 élus.

## A la Municipalité

**En ballottage**  
Alexandre Démétriadès (PS)  
48,41%

**En ballottage**  
Pierre Eahlen (Vert)  
46,69%

**En ballottage**  
Olivier Riesen (PLR)  
44,92%

**En ballottage**  
Stéphanie Schmutz (PS)  
43,90%

**En ballottage**  
Roxane Faraut (PLR)  
43,46%

**En ballottage**  
Daniel Grosjean  
40,71%

**En ballottage**  
Nathalie Raya Etter  
38,46%

**Arrivent ensuite**  
Maël Joly (PS, 37,84%), Sacha Soldini (UDC, 36,35%), Nina Eggert (PVL, 33,92%), Pierre Patelli (POP-EAG, 26,2%), Jay Reuter (POP-EAG, 24,73%), Salem Fedal (MCN, 9,67%)

## Peser sur le second tour

A la gauche de la gauche, le duo formé par Pierre Patelli (Ensemble à gauche) et le popiste Jay Reuter signe une des surprises majeures de ce premier tour avec un score de 26,20% (1599 voix) et 24,73% (1509 voix), respectivement. Ils ont fait bien plus que de la figuration. Et peut-être auront-ils privé certains socialistes de quelques voix, voire d'une élection au premier tour d'Alexandre Démétriadès...

«Concernant le second tour, nous allons discuter avec la plateforme rose-verte, comme cela était prévu», réagit Pierre Patelli, encore un peu sous le choc du résultat. Gageons que ces bons résultats leur donnent des leviers efficaces pour négocier.

Enfin, Salem Fedal a convaincu 590 électeurs (9,67%), une performance qui lui permettrait de se présenter au second tour.

Et du second tour, parlons-en. A priori, la plateforme rose-verte et le groupe du centre-droit devraient repartir tels quels pour les trois semaines de campagne qui nous séparent du 29 mars.

Dimanche, les dix candidats des deux principales alliances politiques étaient partants pour remettre le couvert. Et comme personne n'a été élu, ils ne seront pas privés de leur locomotive respective.

## L'Entente communale passe trois municipaux au 1er tour

### COPPET

Le syndic sortant Gérard Produit emmène dans son sillage Débora Ponce et Thomas Marchand. Les sièges restants seront disputés.

A Coppet, seuls trois candidats à la Municipalité ont été élus dès le premier tour: le syndic sortant, Gérard Produit (637 voix), Débora Ponce (617) et le municipal sortant Thomas Marchand (604). Ils appartiennent tous les trois à la liste de l'Entente communale. La majorité absolue était fixée à 569 voix.

En tout, ce sont huit candidates et candidats qui concouraient pour les cinq sièges de la Municipalité. Vincent Moret (536), Christine Villemot (507) et Rudy Niquille (452), membres de la deuxième liste, intitulée Entente Centre Droite de Coppet (ECDC), n'ont pas été élus. De même que le sortant Jean Pascaud (502), et Serge Macia (418), membres de l'Entente communale.

# 55,61%

La participation lors de cette élection à Coppet, nettement supérieure aux 43,38% de 2021.

## Une stratégie à mettre en place

Gérard Produit ne cache pas sa joie. «On est toujours content quand on se présente et qu'on est réélu. A titre personnel, mais aussi pour le groupe», a-t-il souligné. Dès ce soir, il se réunira avec les quatre autres membres de sa liste pour mettre en place une stratégie pour le deuxième tour. «Il reste deux sièges à pourvoir. Faut-il que l'on présente deux candidats, un seul ou deux autres qui ne sont pas issus de notre groupe? Cela reste à déterminer», précise le syndic.

Ce dernier relève également le côté unique de ces élections communales. C'est la première fois que deux listes concurrentes se font face dans la commune. «Je félicite et remercie les autres groupes, car cela a permis d'obtenir un taux de participation élevé», indique Gérard Produit. Ce dernier est de 55,61%, contre 43,38% en 2021. **VG ET LBE**